



harcelemnt familial - quelle demarche entreprendre?

Par **suomi**, le **01/04/2011** à **12:09**

Bonjour,

Cela fait des annees que mon pere me harcele. Je vis a l'etranger depuis 13 ans, et malgre cela il continue de m'envoyer des e-mails insultants. Bien que cela ne soit plus tres regulier, encore la semaine derniere, je recois un coup de fil en pleine nuit, de la part de l'un de ses amis, que je ne connais pas. Le lendemain, un mail insultant. Ce harcelemnt m'a conduit en therapie, que je suis depuis 3 annees maintenant. Je ne sais plus quoi faire pour qu'il accepte enfin de me laisser tranquille et cesse de me contacter de facon definitive. Chaque contact de sa part declenche des crises d'angoisse tres forte chez moi. J'ai peur qu'il n'essaie de contacter mes enfants et ne les detruise aussi psychologiquement. M'est-il possible de porter plainte pour harcelement? puis-je faire une demande d'ordonnace restrictive depuis l'etranger?

Par **Laure11**, le **01/04/2011** à **17:49**

Si votre père a votre n° de téléphone et votre adresse mail, il a fallu que vous lui donniez.. ou quelqu'un d'autre.

Demandez à changer de numéro et créez une nouvelle adresse mail.

Par **suomi**, le **01/04/2011** à **17:56**

Je ne les lui ai pas donnees. Je suis tres proches de mes grands parents, je pense que c'est ainsi qu'il a truve mon numero. J'ai deja change par le passe, cela n'a servi a rien. De plus avec internet, il trouve tjs a me retrouver :(

Par **Laure11**, le **01/04/2011** à **21:37**

Si vous changez votre numéro de téléphone et vous demandez à être sur liste rouge et vous créez une nouvelle adresse mail et que vous ne donnez à personne, il est faux de dire qu'il vous retrouvera toujours.

Maintenant, c'est à vous de savoir ce que vous voulez.